

# MASTER 1<sup>ère</sup> année

## Mention Droit privé et droit public

### Parcours Droit Public - Gouvernance territoriale

#### I - Maquette des enseignements

#### SEMESTRE 1 (S7)

<b>UE7-1 - ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX (96H - Coefficient 4)</b>					
<i>MATIERES</i>	<i>COURS</i>	<i>TD</i>	<i>COEFFICIENT</i>	<i>TYPE D'EXAMEN PAR SESSION</i>	<i>CR. EUROPEEN</i>
CONTENTIEUX CONSTITUTIONNEL	30H	18H	1	S1 = CC + Ecrit 3H S2 = CC + Ecrit 3H	7
DROIT DE LA COMMANDE PUBLIQUE	30H	18H	1	S1 = CC + ET S2 = CC + Ecrit 3H	7

<b>UE7-2 - ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES (30H - Coefficient 2)</b>					
<i>MATIERES</i>	<i>COURS</i>	<i>TD</i>	<i>COEFFICIENT</i>	<i>TYPE D'EXAMEN PAR SESSION</i>	<i>CR. EUROPEEN</i>
<i>Une matière au choix :</i>					
DROIT DE L'AIDE ET DE L'ACTION SOCIALES	30H		1	S1 = Oral S2 = Oral	4
POLITIQUES PUBLIQUES	30H		1	S1 = Oral S2 = Oral	4

<b>UE7-3 - ENSEIGNEMENTS DE SPECIALISATION (78H - Coefficient 3)</b>					
<i>MATIERES</i>	<i>COURS</i>	<i>TD</i>	<i>COEFFICIENT</i>	<i>TYPE D'EXAMEN PAR SESSION</i>	<i>CR. EUROPEEN</i>
PRATIQUE JURIDIQUE OU MEMOIRE* OU IPAC <sup>#</sup>	---	18H	1	S1 = CC S2 = Oral	3
FINANCES LOCALES	30H	---	1	S1 = Oral S2 = Oral	3
DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	30H	---	1	S1 = Oral S2 = Oral	3

<b>UE7-4 - LANGUES VIVANTES ETRANGERES (24H - Coefficient 1)</b>					
<i>MATIERES</i>	<i>COURS</i>	<i>TD</i>	<i>COEFFICIENT</i>	<i>TYPE D'EXAMEN PAR SESSION</i>	<i>CR. EUROPEEN</i>
LANGUE VIVANTE	---	24H	1	S1 = CC S2 = Oral	3

\*Les étudiants peuvent choisir de rédiger un mémoire au lieu de participer à l'enseignement « Pratique juridique » des S7 et S8. Ce mémoire compte pour 3 ECTS au S7 (soutenance intermédiaire) et pour 3 ECTS au S8 (soutenance finale).

<sup>#</sup> Les étudiants peuvent choisir de s'inscrire à la préparation aux concours (IPAC).

## SEMESTRE 2 (S8)

<b>UE8-1 - ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX (96H - Coefficient 4)</b>					
<i>MATIERES</i>	<i>COURS</i>	<i>TD</i>	<i>COEFFICIENT</i>	<i>TYPE D'EXAMEN PAR SESSION</i>	<i>CR. EUROPEEN</i>
DROIT PUBLIC DES AFFAIRES	30H	18H	1	S1 = CC + Ecrit 3H S2 = CC + Ecrit 3H	7
CONTENTIEUX ADMINISTRATIF	30H	18H	1	S1 = CC + Ecrit 3H S2 = CC + Ecrit 3H	7

<b>UE8-2 - ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES (30H - Coefficient 2)</b>					
<i>MATIERES</i>	<i>COURS</i>	<i>TD</i>	<i>COEFFICIENT</i>	<i>TYPE D'EXAMEN PAR SESSION</i>	<i>CR. EUROPEEN</i>
GESTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE PUBLIQUES	20H	10H	1	S1 = CC + Ecrit S2 = Oral	4

<b>UE8-3 - ENSEIGNEMENTS DE SPECIALISATION (78H - Coefficient 3)</b>					
<i>MATIERES</i>	<i>COURS</i>	<i>TD</i>	<i>COEFFICIENT</i>	<i>TYPE D'EXAMEN PAR SESSION</i>	<i>CR. EUROPEEN</i>
PRATIQUE JURIDIQUE OU MEMOIRE* OU STAGE <sup>Y</sup> OU IPAC <sup>#</sup>	---	18H	1	S1 = CC S2 = Oral	3
DROIT DE L'URBANISME	30H	---	1	S1 = Oral S2 = Oral	3
DROIT DE L'ENVIRONNEMENT	30H	---	1	S1 = Oral S2 = Oral	3

<b>UE8-4 - LANGUES VIVANTES ETRANGERES (24H - Coefficient 1)</b>					
<i>MATIERES</i>	<i>COURS</i>	<i>TD</i>	<i>COEFFICIENT</i>	<i>TYPE D'EXAMEN PAR SESSION</i>	<i>CR. EUROPEEN</i>
LANGUE VIVANTE	---	24H	1	S1 = CC S2 = Oral	3

<b>UE8-5 - INSERTION PROFESSIONNELLE (10H)</b>					
<i>MATIERES</i>	<i>COURS</i>	<i>TD</i>	<i>COEFFICIENT</i>	<i>TYPE D'EXAMEN PAR SESSION</i>	<i>CR. EUROPEEN</i>
PREPARATION A L'INSERTION PROFESSIONNELLE	---	10H	---	Non sanctionné	---

\*Les étudiants peuvent choisir de rédiger un mémoire au lieu de participer à l'enseignement « Pratique juridique » des S7 et S8. Ce mémoire compte pour 3 ECTS au S7 (soutenance intermédiaire) et pour 3 ECTS au S8 (soutenance finale).

<sup>Y</sup> Les étudiants ont la possibilité de faire un stage au S8 au lieu de l'enseignement « Pratique juridique » du S8. Ce stage fait l'objet d'un rapport noté sur 3 ECTS (session unique). Le choix du stage au S8 implique obligatoirement de suivre l'enseignement « Pratique juridique » au S7.

<sup>#</sup> Les étudiants peuvent choisir de s'inscrire à la préparation aux concours (IPAC).

## II – Résumé des enseignements

UE	TITRE	RESUME
7-1	<b>CONTENTIEUX CONSTITUTIONNEL</b>	Contrôle de constitutionnalité et protection des droits et libertés ; procédures contentieuses (QPC et contrôle a priori). Jurisprudences constitutionnelles française et comparée.
7-1	<b>DROIT DE LA COMMANDE PUBLIQUE</b>	Sources du droit de la commande publique (droit européen et droit national) - Choix des procédures de passation - Concrétisation formelle d'un marché public - La notion de partenariat public / privé et les contrats complexes : les contrats de partenariat, les autorisations d'occupation temporaire du domaine des personnes publiques, le bail emphytéotique administratif et les montages complexes autorisés - Contentieux - Responsabilité contractuelle et extracontractuelle.
7-2	<b>DROIT DE L'AIDE ET DE L'ACTION SOCIALES</b>	Sources du droit de l'aide et de l'action sociales (droit international, européen et constitutionnel) et protection des droits sociaux – Acteurs de l'aide sociale : politiques nationales de lutte contre l'exclusion et décentralisation de l'aide sociale – Services publics locaux et actions sociales – Etude de quelques prestations: RSA, droit au logement opposable, couverture maladie universelle
7-2	<b>POLITIQUES PUBLIQUES</b>	Emergence et évolution de l'Etat moderne – Séquences et acteurs de l'élaboration des politiques publiques – Les différentes approches : systémique, néo-institutionnelles et cognitivistes – Les changements actuels de l'action publique – Influence des nouveaux acteurs sociaux (démocratie participative, gouvernement par contrat et en partenariat) – Influence de l'Union Européenne.
7-3	<b>PRATIQUE JURIDIQUE</b>	Etude de dossiers, participation à des concours étudiants internationaux et nationaux.
7-3	<b>MEMOIRE</b>	Le mémoire fait l'objet d'un rapport intermédiaire sur l'avancée des recherches : construction de l'objet de recherche, problématique et identification des axes de recherches.
7-3	<b>IPAC</b>	Préparation aux concours administratifs. Voir site internet de l'IPAC.
7-3	<b>FINANCES LOCALES</b>	Environnement juridique des finances locales (constitutionnalisation - juridictionnalisation) – Cadre budgétaire (présentation et adoption des budgets locaux) – Ressources (internes – externes - fiscalité et aides de l'Etat) – Charges (gestion des satellites de droit privé - dépenses interdites - dépenses obligatoires) – Contrôles financiers (administratifs - juridictionnels) – La gestion de fait.
7-3	<b>DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES</b>	Libre administration des collectivités locales : principe, moyens, limites – Evolution et actualité de la décentralisation – Démocratie locale – Statut des élus locaux – Réorganisation de l'Etat au niveau local – Institutions locales et structures de coopération intercommunale (EPCI) – Statuts particuliers : Corse, Paris, Lyon, Marseille, outre-mer.
7-4	<b>LANGUE VIVANTE</b>	Anglais – Espagnol – Allemand
8-1	<b>DROIT PUBLIC DES AFFAIRES</b>	Sources internationales et nationales - Définition et évolution des conceptions (de l'interventionnisme à la régulation économique) – Fondements du droit public économique (sources et principes) et droit du service public – Les acteurs (les entreprises publiques : création, transformation, gestion) – Les actions (concurrence, aides publiques) - Contentieux économique public.
8-1	<b>CONTENTIEUX ADMINISTRATIF</b>	L'ordre juridictionnel administratif - Les types de recours - La recevabilité des recours - Les pouvoirs du juge notamment pour garantir la correcte exécution de ses décisions par l'Administration – Les procédures d'urgence applicables devant le juge administratif.
8-2	<b>GESTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE PUBLIQUES</b>	Le cadre général de la gestion publique ; La séparation ordonnateur comptable ; L'élaboration du budget ; L'équilibre budgétaire ; L'exécution budgétaire (cadre comptable ; Processus de réalisation des dépenses et des recettes ; La détermination du résultat ; Les documents budgétaires d'exécution) ; Les contrôles externes du budget et de la gestion
8-3	<b>PRATIQUE JURIDIQUE</b>	Etude de dossiers, participation à des concours étudiants internationaux et nationaux.
8-3	<b>MEMOIRE</b>	Le mémoire, suivi par un enseignant-chercheur, constitue un premier exercice de réflexion personnelle sur une question juridique choisie par l'étudiant en accord avec son directeur de mémoire.
8-3	<b>STAGE</b>	Stage d'insertion en milieu professionnelle choisi par l'étudiant en accord avec la directrice du Master.
8-3	<b>IPAC</b>	Préparation aux concours administratifs. Voir site internet de l'IPAC.

<i>UE</i>	<i>TITRE</i>	<i>RÉSUMÉ</i>
8-3	<b>DROIT DE L'URBANISME</b>	Origine et développements – Lien avec le droit de l'environnement - Règles relatives à l'occupation des sols : réglementation nationale, imposée par l'Etat, réglementation locale dépendant des collectivités locales (SCoT, PLU, Carte communale). Contrôle de l'utilisation de sols : autorisation préalable ( permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir).
8-3	<b>DROIT DE L'ENVIRONNEMENT</b>	Les principes de prévention, précaution, participation du public et pollueur payeur – Le droit des milieux physiques : protection de l'eau, de l'air, la lutte contre les changements climatiques - Le droit de la pollution et des nuisances (les installations classées pour la protection de l'environnement, l'élimination des déchets, la pollution chimique et les OGM) - Le droit de la protection de la nature (les instruments de protection des espèces et des espaces naturels).
8-4	<b>LANGUE VIVANTE</b>	Anglais – Espagnol - Allemand
8-5	<b>PREPARATION A L'INSERTION PROFESSIONNELLE</b>	